

Education: avec Blanquer, deux ans de réformes et d'annonces quasiment non stop

[éducation](#) | [gouvernement](#) | [enseignants](#) | [syndicats](#)

Paris, France | AFP | 26/06/2019 11:11 UTC+2

par Frédérique PRIS et Isabelle TOURNE

Deux ans après son arrivée rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer a largement mis en œuvre son programme pour l'école: des réformes en profondeur, comme le dédoublement de classes, mais aussi des annonces symboliques, voire, selon ses détracteurs, purement médiatiques.

- L'école obligatoire à 3 ans -

Cette mesure, qui a motivé la rédaction de sa loi pour l'école, ne modifie la donne que pour 2,5% des enfants, les autres étant déjà scolarisés à cet âge. Mais "c'est un enjeu majeur sur certains territoires" et notamment Mayotte, relève Catherine Nave-Bekhti, du syndicat Sgen-CFDT. "C'est positif sur le papier, mais il faut investir massivement dans le bâti scolaire".

- Le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire -

Promesse du candidat Emmanuel Macron, dont le ministre s'est saisi dès sa prise de poste. La mise en œuvre, par étapes, doit s'achever à la prochaine rentrée. Une mesure dont se félicitent parents et enseignants. Un bémol: en Seine-Saint-Denis et dans les quartiers nord de Marseille, ce dispositif se heurte à un manque de salles de classes, qui empêche un réel dédoublement. "C'est du bricolage", estime Francette Popineau, du Snuipp, syndicat des profs du primaire.

- Le retour à la semaine de 4 jours -

Jean-Michel Blanquer a offert la possibilité aux communes de repasser à la semaine de quatre jours. A la rentrée 2018, 85% des communes (soit 80% des élèves) s'étaient emparées de cette liberté, au grand dam de beaucoup d'experts en éducation, qui regrettent une concentration des apprentissages sur quatre jours.

"Le plan mercredi", dispositif d'appui aux mairies pour les activités extrascolaires dévoilé il y a un an, présente "un bilan mitigé" car "compliqué administrativement", selon Agnès Lebrun, de l'Association des maires de France.

- Les évaluations -

Pour le CP, CE1 et 6ème, elles permettent selon le ministre d'avoir un portrait très précis du niveau des élèves. Elles sont à l'inverse décriées par une partie des enseignants, qui les jugent inutiles, facteurs de stress, ou plus ou moins exploitables.

- La cantine à un euro -

Présentée dans le plan pauvreté du gouvernement et destinée aux familles les plus défavorisées, cette mesure a été diversement accueillie. Effet d'annonce pour certains, qui rappellent que la grande majorité des communes pratiquent déjà des tarifs en fonction des revenus des parents, tandis que des maires estiment insuffisante la compensation de l'Etat.

- Les écoles rurales -

Pas de fermetures d'écoles rurales sans l'accord du maire, martèle le ministre, en échos aux promesses d'Emmanuel Macron. Mais les fermetures de classes se poursuivent, déplore Dominique Dhumeaux, de l'Association des maires ruraux. Pas seulement à cause de la baisse démographique mais aussi, selon lui, pour trouver des profs à affecter au dédoublement des classes en éducation prioritaire, la plupart en milieu urbain.

- Chorale, drapeaux et Fables de La Fontaine -

Des élèves accueillis en musique le jour de la rentrée, la présence des drapeaux tricolore et européen dans les salles de classe, la distribution des Fables de La Fontaine en fin de CM2: des annonces médiatiques, de "l'affichage" pour certains. "Mais ce n'est pas là que l'école se joue", relève Hubert Salaün, de la Peep, fédération de parents d'élèves.

- L'interdiction des portables -

Une mesure populaire, qui dans les faits n'a pas changé grand chose puisque la plupart des règlements intérieurs des collèges prévoyaient déjà l'interdiction du téléphone. Cette loi a néanmoins permis d'empêcher toute contestation au sein des établissements, note Philippe Vincent, du SNPDEN, syndicat des principaux et proviseurs.

- La réforme du bac -

Le ministre s'est attelé à cette réforme sur laquelle nombre de ses prédécesseurs se sont cassé les dents: fin des séries S, ES et L et réduction drastique du nombre final d'épreuves. Une transformation souhaitée par beaucoup d'acteurs de l'éducation mais dont la mise en œuvre jugée précipitée par certains risque de mettre à mal ses objectifs affichés (simplification de l'examen et plus grande liberté de choix pour les élèves). Avec le risque de remplacer cet examen national par "un bac local", selon Frédérique Rolet, du syndicat Snes-FSU.

- Les revalorisations salariales -

Jean-Michel Blanquer assure avoir à cœur la revalorisation salariale des enseignants. "Pour le moment, la seule réalité à mettre au crédit de ce gouvernement, c'est la hausse de la rémunération en éducation prioritaire renforcée (Rep+)", indique Stéphane Crochet, du SE-Unsa. La hausse des revenus enregistrée actuellement est le fruit des négociations menées sous le précédent quinquennat.

"Le président et le Premier ministre ont tous deux évoqué la nécessité de revaloriser les salaires des enseignants. On peut donc penser que M. Blanquer y travaille", ajoute le représentant du SE-Unsa.

Sous Hollande, les revenus de tous les enseignants du primaire avaient été augmentés, ainsi que les primes de tous les professeurs en éducation prioritaire (Rep et Rep+).